

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5372**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce spécialité Distribution : management et gestion de rayon

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Montesquieu (Pessac Gironde) Bordeaux IV, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Bordeaux IV, Recteur de l'académie, Recteur de l'académie, Président de l'université de Bordeaux IV

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

312 Commerce, vente

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un manager de rayon tel que défini par le Certificat de Qualification Professionnelle (C.Q.P.) de la Fédération du Commerce et de la Distribution.

Il gère et anime un rayon faisant partie intégrante d'un point de vente grande surface.

Il sélectionne et motive son équipe.

Il optimise les approvisionnements, la mise en rayon, la vente et suit les performances du rayon.

Il analyse et évalue les possibilités du marché.

Il peut évoluer en magasin et avoir la responsabilité complète d'un point de vente. Il peut évoluer vers les achats, le marketing, les ressources humaines, le contrôle de gestion ou la finance, en France ou à l'étranger.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre à un emploi de : - Chef de rayon

- Manager de rayon

### Codes des fiches ROME les plus proches :

D1502 : Management/gestion de rayon produits alimentaires

D1503 : Management/gestion de rayon produits non alimentaires

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

U.E. 0 : Mise à niveau

U.E. 1 : Gestion

U.E. 2 : Commerce

U.E. 3 : Management

U.E. 4 : Projet tutoré

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19/07/2007

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

<http://www.univ-bordeaux4.fr>

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :